

Formulaire de demande de permis
 Construction d'un bâtiment principal – Autre que habitation et agricole

Espace réservé à l'administration :

N° de matricule :		N° de demande :	
Reçu par :		Date de réception :	

Date de la demande :

1. Identification du propriétaire

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

2. Identification du requérant (si différent du propriétaire – fournir une procuration)

Nom :			
Adresse :			
Ville :			
Province :		Code postal :	
Téléphone :		Cellulaire :	
Courriel :			

3. Description des travaux

Adresse :			
N° de lot :			

Veillez cocher la case correspondante :

Revêtement extérieur principal :	<input type="checkbox"/> Brique	<input type="checkbox"/> Aluminium
	<input type="checkbox"/> Pierre	<input type="checkbox"/> Vinyle
	<input type="checkbox"/> Autre :	
	Couleur :	
Revêtement extérieur secondaire :	<input type="checkbox"/> Brique	<input type="checkbox"/> Aluminium
	<input type="checkbox"/> Pierre	<input type="checkbox"/> Vinyle
	<input type="checkbox"/> Autre :	
	Couleur :	
Revêtement de la toiture :	<input type="checkbox"/> Bardeau	
	<input type="checkbox"/> Autre :	
	Couleur :	
Fenestration :	Façade avant	Couleur :
	Élévations latérales	Couleur :
	Élévation arrière	Couleur :
Date de début des travaux :		
Date de fin des travaux :		
Valeur des travaux :	\$	
Superficie de plancher brute (m2) :		

4. Identification sur les exécutants des travaux

Nom de l'entrepreneur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'excavateur:		N° de RBQ :	
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'architecte:			
Nom du responsable :			
Téléphone :			

Nom de l'arp.-géomètre:			
Nom du responsable :			
Téléphone :			

5. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande

Veillez cocher les documents fournis* :

<input type="checkbox"/>	Plan projet d'implantation, en version papier et numérique, préparé par un arpenteur-géomètre
<input type="checkbox"/>	2 copies, en version papier et numérique, des plans relatifs à la construction (élévations, architecture et structure) signés (avec signature originale) et scellés par un architecte membre en règle de l'Ordre des Architectes et par un ingénieur, membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec pour les fondations, charpente, système électrique et mécanique
<input type="checkbox"/>	Plan d'aménagement paysager, en version papier et numérique, préparé par un architecte paysager <ul style="list-style-type: none"> - Le niveau des rues existantes - Le nombre, la localisation et les dimensions des cases de stationnement, des allées d'accès, des aires de chargement, des enseignes directionnelles, du système de drainage de surface et d'éclairage - Un relevé, s'il y a lieu, des tous les arbres sains de 0,15m de diamètre et plus, mesuré à 1m du sol, situés sur le terrain visé par des travaux de construction ou sur l'emprise des rues publiques adjacentes. Ce relevé, réalisé par un professionnel devra ensuite identifier des arbres à abattre pour des fins de constructions et ceux à conserver - L'aménagement paysager projeté des espaces libres, incluant la localisation et la largeur des passages piétonniers ainsi que la localisation des clôtures, haies et murets - La localisation des installations septiques s'il y a lieu - La localisation de tout obstacle, borne-fontaine, ligne de transmission électrique, téléphonique, de câblodistribution ou de conduites de gaz
<input type="checkbox"/>	Copie de la résolution du Conseil municipal approuvant le Plan d'implantation et d'intégration architecturale ou l'autorisation de l'usage conditionnel s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais : 10\$/m² requis, minimum de 2500\$

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

6. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande (si bâtiment agricole)

Veillez cocher les documents fournis* :

<input type="checkbox"/>	Plan projet d'implantation, en version papier et numérique, préparé par un arpenteur-géomètre comprenant : <ul style="list-style-type: none"> - L'identification cadastrale, les dimensions et la superficie de terrain - Seulement, si spécifiquement demandé aux fins de s'assurer de l'application des règlements, les niveaux actuels et projetés du sol, mesuré à partir d'un repère situé sur le terrain ou en bordure de celui-ci - La localisation et les dimensions au sol de chacun des bâtiments projetés et des bâtiments existants, s'il y a lieu, sur le même terrain. De plus, les mesures propres à chacune des marges devront être identifiées aux fins d'établir les distances séparatrices exigées en vertu des dispositions du chapitre 12 du règlement de zonage en vigueur - La distance entre chaque construction et les lignes de terrain
<input type="checkbox"/>	Une copie de l'autorisation ou de l'avis de conformité délivrés par la Commission de la protection du territoire agricole du Québec s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	Plans et devis relatifs à la construction, l'agrandissement, la transformation des bâtiments et ouvrages réalisés par un professionnel (agronomes, ingénieurs, etc.)
<input type="checkbox"/>	Paiement des frais de 5\$/m² requis

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

7. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande (si en zone inondable)

Veillez cocher les documents fournis* :

<input type="checkbox"/>	Plan (échelle 1 : 200) montrant la localisation précise des travaux
<input type="checkbox"/>	Plan à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans et les limites des milieux humides
<input type="checkbox"/>	Plan d'aménagement suffisamment précis pour permettre la compréhension des caractéristiques du projet
<input type="checkbox"/>	Copie de la résolution du Conseil municipal approuvant le Plan d'implantation et d'intégration architecturale ou l'autorisation de l'usage conditionnel s'il y a lieu

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

8. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande (si en zone de mouvement de terrain)

Veillez cocher les documents fournis* :

<input type="checkbox"/>	Copie du certificat de localisation existant
<input type="checkbox"/>	Plan à l'échelle indiquant la nature des travaux et comprenant une élévation du bâtiment
<input type="checkbox"/>	Un certificat de localisation préparé par un arpenteur-géomètre en format papier et en format numérique, dans les 30 jours suivant le parachèvement des travaux
<input type="checkbox"/>	Document, préparé par un arpenteur-géomètre, en format papier et numérique, indiquant les travaux proposés, ainsi que la hauteur du talus, le degré ou le pourcentage d'inclinaison de sa pente, et la présence d'un cours d'eau s'il y a lieu
<input type="checkbox"/>	Expertise géotechnique réalisée par un ingénieur en géotechnique, membre de l'Ordre des Ingénieurs du Québec, dans le but d'évaluer la stabilité du talus et/ou l'influence d'une intervention projetée sur celui-ci

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

9. Documents à fournir pour l'analyse de votre demande (si en secteur sensible au bruit routier)

Veillez cocher les documents fournis* :

<input type="checkbox"/>	Lettre d'engagement indiquant l'intention du requérant de mandater des ingénieurs pour évaluer le niveau sonore à la limite des bâtiments et à réaliser les ouvrages nécessaires permettant d'obtenir un niveau sonore qui se rapproche le plus possible, à la limite prévue des bâtiments, de 55 dBA sur une période de 24 heures OU une attestation démontrant que le niveau sonore actuel et projeté, à la limite prévue des bâtiments, est inférieur à 55 dBA sur une période de 24 heures
<input type="checkbox"/>	Plan à l'échelle préparé par un arpenteur-géomètre et décrivant les limites de la ligne des hautes eaux, les cotes d'élévation du terrain, incluant au pourtour de l'implantation projetée, des zones inondables 0-20 ans et 20-100 ans et les limites des milieux humides
<input type="checkbox"/>	Un rapport d'ingénieur validant l'atteinte des normes de contrôle du bruit précédemment citées dans les 30 jours suivant le parachèvement des travaux.

* Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

10. Déclaration du requérant

Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis à la demande des services concernés. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable en vigueur. Enfin le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue pas une demande de permis.

Signature du requérant :

Nom et prénom :

Date :

Pour procéder à l'ouverture de votre demande, vous devez vous présenter à nos bureaux avec le présent formulaire et tous les documents indiqués à la case 5, 6, 7, 8 ou 9 selon le cas ou vous pouvez envoyer l'ensemble de ces documents accompagnés du formulaire complété par la poste. Aucune demande envoyée par courriel ou incomplète ne pourra être traitée.

Ville de Terrebonne

Direction de l'urbanisme durable

790, rue Saint-Pierre, Terrebonne (Québec) J6W 1E4

Téléphone : 450 471-3008